

COLLOQUE DES STRUCTURES DECONCENTREES

3 février 2018

Hôtel Novotel Vaugirard – Paris

ORDRE DU JOUR

1. Introduction	p. 1
2. Présentation du Crédit Mutuel	p. 4
3. Sites internet des structures déconcentrées	p. 4
4. Outil de gestion des clubs	p. 5
5. Univers Evolugym	p. 5
6. Promotion des pratiques non compétitives	p. 5
7. Contrat d'Objectif Territorial	p. 5
8. Mise en œuvre de la rénovation du système compétitif et des programmes	p. 6
9. Projet Santé	p. 6
10. Projet Formation continue et Colloque Annuel du Management Associatif	p. 7

1. Introduction

Dominique Mérieux ouvre la séance à 10h30 et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle présente le programme de la journée qui alternera présentations et échanges.

Le Président salue tous les participants à cette journée. Il revient sur différents points d'actualité.

• Directrice Technique Nationale

Le Président avait choisi une Directrice Technique Nationale en 2013 et l'avait confirmée en 2016. Cependant, en novembre 2017, compte tenu des différences de vues ne permettant pas à la Fédération de mettre en œuvre correctement son projet, le choix a été fait de mettre fin à ses missions.

Cette décision a été réfléchiée et prise après de nombreux échanges.

Marc Iteman assure un intérim fonctionnel. Le recrutement d'un nouveau DTN est en cours.

- Axes politiques du Ministère des Sports

La Ministre a présenté les quatre axes de la politique du Gouvernement en matière de sport :

- La France qui rayonne ;
- La France qui bouge ;
- La France intègre (notions de probité et de transparence) ;
- La France en pleine forme.

La Fédération a déjà intégré ces éléments dans son projet.

- CNDS

Pour 2018, le CNDS est fortement en baisse. Une partie de ses crédits va revenir dans le budget du Ministère des Sports. Malgré cela, ce dernier diminue de 40 millions d'euros.

Le soutien du CNDS sera apporté dans différentes directions notamment l'emploi, la lutte contre les discriminations et la santé. Dorénavant, le seuil d'intervention du CNDS est porté à 3000€. Le Président encourage les structures déconcentrées à présenter des dossiers cohérents et soutenir les clubs dans cette même démarche.

- Médecin de l'équipe américaine

Le Président revient sur la lourde condamnation du médecin de l'équipe américaine de gymnastique. Ce fait divers exceptionnel touche la gymnastique en général. Il fait appel à la responsabilité de tous et invite chacun à être extrêmement vigilant à la protection des gymnastes. La Fédération a établi des chartes qu'il convient de diffuser largement. Les élus doivent être attentifs et actifs sur le sujet, afin que de telles situations n'arrivent jamais.

La Fédération va travailler avec les soignants pour préciser les procédures.

- Plainte pénale

Le Président indique qu'il est souvent sollicité sur l'évolution de la plainte pénale déposée par la Fédération. En toute transparence, il indique que la procédure se poursuit. Une mise en examen des chefs d'abus de biens sociaux et de prise illégale d'intérêts a été prononcée par le juge d'instruction. Il invite chacun au respect de la présomption d'innocence et ne fera pas d'autre commentaire sur ce sujet.

- Internationaux de France

L'édition 2017 fut un succès. Devant 25 000 spectateurs, les gymnastes français ont remporté six médailles. Le Président remercie tous les présidents de structures déconcentrées pour leur participation ainsi que celle des clubs. Il remercie également Dominique Mérieux, Secrétaire Fédérale, qui a porté ce projet ainsi que les bénévoles regroupés autour de Malika Mesrar, Présidente du Comité Régional Ile de France.

Pour 2018, l'animation de la compétition sera renforcée. Les champions interdépartementaux et régionaux seront invités de même que les élus des structures déconcentrées.

L'édition 2018 s'inscrit dans la politique événementielle de la Fédération. Dans ce cadre, seront organisés les Internationaux 2019, le Championnat d'Europe GAF en 2020. La réflexion est en cours pour 2021 et 2022 sachant qu'en 2023 une épreuve préolympique devrait être organisée à la U Aréna, qui accueillera les épreuves de gymnastique lors des JO de Paris 2024.

• Projet fédéral

La mise en œuvre du projet fédéral se poursuit autour de trois axes :

- Faciliter la collaboration entre les différents acteurs ;
- Faire évoluer les pratiques gymniques ;
- Promouvoir et communiquer sur la gymnastique.

Des actions sont en cours avec notamment l'évolution des compétitions, le COT, les avancées du système d'information.

Au-delà, deux thèmes vont prendre une importance grandissante et devenir majeurs :

- Les Jeux Olympiques de 2024. Les actions de détection sont lancées, la cadence va devoir s'accélérer. La Ministre a fixé un objectif de 80 médailles. Dans le cadre des Jeux Olympiques, les enjeux portent également sur l'héritage, l'accueil des nations étrangères, les liens à établir avec les pays leaders.
- Le Développement Durable. La Fédération est engagée dans la démarche depuis plusieurs années. Les Internationaux 2017 ont obtenu le label du CNOSF. Ce sujet sera au cœur des Jeux Olympiques de 2024. La Ministre incite d'ores et déjà les fédérations à respecter une charte en 15 points. La Fédération proposera rapidement des actions sur le sujet afin que toutes les structures fédérales s'engagent dans la démarche.

• Elections à l'Union Européenne de Gymnastique

Lors des élections de l'Union Européenne, cinq candidats présentés par la Fédération ont été élus :

Michel Boutard	Vice-Président
Carine Charlier	Présidente du Comité Technique GAc
Jean-François Blanquino	Membre du Comité Technique GAM
Dominique Muller-Lauth	Membre du Comité Technique GR
Pauline Ange	Membre du Comité Technique TeamGym

• Entraîneurs GAF de l'INSEP

Suite au retour en Chine des deux entraîneurs GAF Hong Wang et Jianfu Ma, la Fédération a recruté Martine George et Cédric Guille.

- Partenariat

11 sportifs de haut niveau ont signé des partenariats et bénéficient ainsi d'un soutien important.

La Fédération est active sur ce sujet et négocie actuellement le renouvellement de certains contrats notamment concernant le matériel gymnique, l'assurance et la radio.

Des partenariats sont d'ores et déjà finalisés et courent jusqu'en 2020 : Moreau, Erreà, Bio C'Bon et le Crédit Mutuel.

Un nouveau partenariat, dont les modalités ont déjà été transmises, a également été signé avec Toyota.

2. Présentation du Crédit Mutuel

Kathleen Manson, spécialiste des Organismes à But Non Lucratif (OBNL), et Hervé Frioud-Chatrieux, responsable du partenariat au Crédit Mutuel, présentent, à l'aide d'un diaporama, le partenariat conclu avec la FFG.

3. Sites Internet des Structures Déconcentrées

En préambule, Pascal Jourdan, Trésorier, indique que le plan numérique de la Fédération se poursuit. Les outils de compétition EngaGym, OrdoGym et DJ Gym sont opérationnels. Lors du tour de France, des compléments ont été apportés localement lors des rencontres avec le service informatique de la Fédération.

L'évolution du système d'information liée à la réforme territoriale s'est bien passée. La dématérialisation de la licence est appréciée. A ce jour, 48 300 photos de compétiteurs sont numérisées.

En 2018, l'évolution portera sur la rénovation du logiciel de compétition. Sur ce point, un questionnaire sera adressé prochainement aux comités régionaux.

Jean Martinot, responsable des Systèmes d'Information, présente, à l'aide d'une vidéo, le produit des sites internet pour les structures déconcentrées. A ce jour, 18 structures utilisent le dispositif. Le coût annuel est de 580€ pour chaque structure.

Au cours de l'échange, la question de la récupération des adresses @ffgym.fr pour les comités qui étaient sur un autre système précédemment est posée. La Fédération essaiera de répondre à la demande.

4. Outil de gestion des clubs

Jean Martinot présente, à l'aide d'un diaporama, les trois outils de gestion des adhérents référencés par la FFG, interconnectés au Système d'Information fédéral. 150 clubs ont déjà opté pour cette solution.

Des informations sont accessibles sur le site internet fédéral.

Il est précisé que le club doit vérifier les informations saisies par l'adhérent.

5. Univers Evolugym

Mickael Deroubaix, Vice-Président, et Martine Robert, Directrice Technique Nationale Adjointe, présentent la structuration de l'univers Evolugym ainsi que le déploiement dans les clubs.

Au cours des échanges, il est précisé que le tumbling sera intégré au trampoline la saison prochaine. Toutes les disciplines seront traitées à la fin du cycle 2016-2020.

6. Promotion d'actions et animation des clubs à la FFG

Dominique Cayzelle, Vice-Présidente, et Martine Robert font un retour sur les rencontres de proximité, la Journée Nationale de la Gym et les Evènements internationaux non compétitifs.

Au cours des échanges, les précisions suivantes sont apportées :

- La date de la Journée Nationale de la Gym est fixée au 16 juin 2018. Le site dédié sera ouvert le 20 mars 2018 ;
- Une proposition est faite de déterminer une période après la fête de la musique pour pouvoir bénéficier des installations de cette dernière ;
- Il est noté que l'Eurogym et le Golden Age se déroulent la même année. Cette concomitance sera signalée à l'UEG ;
- Il est rappelé l'importance de saisir les informations des rencontres de proximité sur le site internet dédié.

7. Contrat d'Objectif Territorial

En introduction, le Président indique que les territoires ont évolué mais l'orientation du Contrat d'Objectif Territorial (COT), initiée en 2013, reste identique. Il s'agit d'un instrument pour réunir les hommes et porter des projets communs. La Fédération investit 1,5 millions d'euros sur trois ans.

Au cours des échanges, les précisions suivantes sont apportées :

- Le comité régional doit obligatoirement être signataire du COT.
- Le calcul de la participation des 2/3 des structures se fait sur le nombre de comités.
- Si la commission territoriale ne souhaite pas faire le choix des projets territoriaux, la Fédération le fera.

8. Mise en œuvre de la rénovation du système compétitif et des programmes

Fabienne Ringler, Patrick Andréani, Vice-Présidents, et Thierry Klein, Directeur Technique National Adjoint, présentent un point de situation de la rénovation du système compétitif et des programmes.

Au cours des échanges, il est noté les points suivants ;

- Le souhait d'intégrer un programme intermédiaire entre le Fédéral A et le Fédéral B ;
- La Fédération n'a pas validé les programmes alternatifs mis en place par certains comités régionaux.
- Les explications sur les programmes doivent être données localement par le DTG du comité régional et le coordonnateur de l'ETR
- Entre le 5 avril 2018 (réunion avec les DTG et coordonnateurs ETR) et la validation des aménagements par le comité directeur le 28 avril, les comités départementaux pourront faire part de leurs remarques. La synthèse des travaux sera communiquée à toutes les personnes concernées. Mais le temps est contraint.
- Les comités peuvent mettre en place des palmarès lors des sélectives. Les titres sont toutefois attribués en fin du circuit compétitif.
- Un questionnaire d'évaluation du nouveau système compétitif va être envoyé prochainement.

9. Projet Santé

Pascal Jourdan et Martine Robert présentent, à l'aide d'un diaporama, le projet Santé.

Au cours des échanges, les précisions suivantes sont apportées :

- Des questions juridiques peuvent se poser, notamment sur les nouvelles activités des clubs. Des évolutions statutaires sont éventuellement à envisager.
- Des partenariats seront noués, notamment avec des mutuelles, la CAF, des branches professionnelles.
- Dans le cadre de l'expérimentation, la stratégie pourra être adaptée en fonction des territoires et des spécificités.
- La lombalgie a été choisie dans la mesure où c'est la pathologie la plus représentée en France. La commission santé a estimé que la gymnastique pouvait être une réponse adaptée à cette pathologie.

10. Formation

Hélène Bouline, Vice-Présidente, et Frédérique Marotte, Directrice Emploi Formation présentent le projet fédéral en matière de formation et les actions menées.

Est également présentée la nouvelle formule du Colloque Annuel du Management Associatif et le programme de formation continue pour les entraîneurs de haut niveau.

Il est précisé que pour le DEJEPS GAF, une session par an est organisée.

La Fédération transmettra rapidement les informations sur les aides à l'emploi.

Fin de la séance à 17h.